



## SECTION FOOTBALL FSGT HAUTE-SAVOIE

# REGLEMENT INTERNE - FOOT à 7 ANNEXE n°2

### REGLE DES "MONTEES ET DESCENTES" DANS LES DIVISIONS.

#### Rappel point du règlement :

#### 2-9 - DEROULEMENT PAR DIVISIONS :

*Le championnat se déroulera en divisions.*

*Les divisions seront formées en fonction du classement de la saison précédente.*

*En règle générale, les nouvelles équipes joueront dans la division la plus basse.*

*Pour ce qui concerne les "montées et les descentes" se reporter à l'ANNEXE N°2.*

#### **La règle concernant les divisions est définie comme suit :**

En début de saison les compositions des divisions sont celles de la fin de la saison écoulées.

Toutefois :

- les 3 premiers, au minimum, des divisions, demeureront pour la D1 et monteront pour les autres divisions,
- les 3 derniers, au minimum, descendront en division inférieure, sauf pour la dernière.

La com. foot pourra, s'il est nécessaire, augmenter ce chiffre de 3 en fonction du nombre des nouvelles équipes et de leurs niveaux de jeu.

La com. foot pourra juger aussi d'intégrer une ou plusieurs équipes dans les poules supérieures, en fonction de leurs niveaux de jeu.

Nota : information de cette règle aux clubs en début de saison 2014/2015.

Il est nécessaire de réglementer les pratiques compte tenu de l'importance de notre championnat, et surtout pour éviter les prises de tête et de créer des mécontentements.